



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

méduses

Question écrite n° 57515

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'invasion des méduses sur les plages françaises. Le problème, qui n'était auparavant que périodique avec des cycles de 12 ans, tend à devenir annuel avec toutes les conséquences négatives qui en découlent. Parmi les raisons invoquées pour expliquer le développement des méduses, on incrimine la pollution qui favorise la prolifération du zooplancton dont les cnidaires raffolent, la disparition des tortues ou la surpêche du thon. Ce phénomène a non seulement une influence sur les collectivités locales qui sont obligées d'employer des moyens de fortune pour lutter contre cet envahissement mais constitue également une atteinte directe à l'écologie locale. Depuis 1983, les Nations-unies ont un programme de recherche consacré aux méduses. Il souhaite donc savoir s'il est envisagé en France de renforcer la recherche dans ce domaine et quel programme de lutte à long terme est prévu pour faire face à la prolifération des méduses.

Texte de la réponse

La qualité de l'eau littorale est un enjeu essentiel pour la préservation de notre environnement. Elle est aussi vitale pour le maintien du rang de la France comme une destination touristique de premier ordre. La présence prolongée d'une concentration importante de méduses le long des côtes du littoral méditerranéen, en France comme dans d'autres pays, est observée depuis plusieurs années. Certaines espèces comme *Pelagia noctiluca* sont effectivement gênantes pour les activités récréatives en mer, du fait de leur caractère urticant, contraignant ainsi certaines collectivités à mettre en place des mesures de protection. Il convient de rappeler que de tels phénomènes de prolifération de méduses étaient déjà signalés à l'époque préindustrielle et qu'il s'agit donc à la base d'un phénomène naturel. Les observations scientifiques montrent que ce phénomène répond à des cycles d'abondance pluriannuels entrecoupés de périodes de disparition. L'élément préoccupant semble être maintenant la durée anormalement longue du dernier cycle d'abondance, 2009 étant la neuvième année de prolifération. Plusieurs facteurs sont considérés comme pouvant expliquer ces pics : élévation de la température ou autre facteur hydroclimatique, diminution du nombre de certains prédateurs (thons du fait de la surpêche, tortues de mer par destruction ou dérangement sur les plages utilisées comme sites de ponte), enrichissement de l'eau en nutriments, mais les spécialistes restent prudents sur les mécanismes mis en oeuvre. Le plancton gélatineux est un composant très mal étudié du monde pélagique, non seulement à cause de problèmes pratiques (c'est-à-dire techniques d'échantillonnage couramment utilisées en océanographie peu ou pas adaptées, élevage délicat), mais aussi du nombre réduit de spécialistes dans ce domaine. Dans ce contexte, un effort a été fait pour lancer des études portant sur ces organismes. Ainsi, un projet GELAMED « étude du plancton gélatineux sur la façade méditerranéenne » a été retenu dans le cadre de l'appel à propositions LITEAU 2009 (financement des axes 1 et 2). Il se déroulera sur une période de trois ans (2010-2013), afin de répondre aux différents axes suivants : l'axe 1 portera sur la réponse aux attentes sociétales des acteurs du milieu marin, réalisée à partir d'enquêtes socio-économique et de perception ; l'axe 2 visera à établir un état des lieux des populations de gélatineux sur la façade méditerranéenne, en mettant en place le suivi spatio-temporel

de 3 lagunes et 4 stations côtières ; l'axe 3 développera plusieurs approches (sur place, au laboratoire puis en micro et mésocosmes), afin de décrire ensuite le rôle du plancton gélatineux dans le fonctionnement et la structuration de l'écosystème permettant d'acquérir les données fondamentales sur la physiologie et le comportement de ces organismes, mais aussi de pouvoir tester leur réponse dans le cadre de différents scénarii de changement climatique ; l'axe 4 fera une prévision du devenir de ces proliférations et faire des propositions sur l'utilisation potentielle de ces gélatineux. L'ensemble des paramètres acquis ici permettra le développement de différents modèles, qui seront utilisés pour tester des hypothèses sur le déterminisme des efflorescences, mais aussi sur le fonctionnement des réseaux trophiques permettant de bien comprendre l'impact des gélatineux dans le cadre de différentes hypothèses d'évolution du climat ou d'impact anthropique. La France s'est associée à sept États méditerranéens pour répondre à un appel à projets au titre du programme opérationnel MED (coopération territoriale européenne pour la période 2007-2013). Le projet est intitulé « Étude des blooms de méduses dans l'écosystème méditerranéen et son impact sur les activités humaines ». Les principaux objectifs sont d'établir un partenariat de travail entre les institutions méditerranéennes sur les différents aspects de la prolifération des méduses, de mettre en place une base de données méditerranéenne « Méduses », de mettre au point une nouvelle méthodologie de suivi, d'établir un système d'alerte en amont de l'apparition massive de méduses, d'effectuer des activités éducatives ainsi que de fournir de l'information pour la communication et la sensibilisation du public. Enfin, des améliorations dans la gestion des phénomènes de prolifération des méduses sont attendues. Le comité de sélection final correspondant à cet appel d'offres se réunira début 2010. La France et la Slovénie ont proposé un projet intitulé « interactions trophiques et la connectivité du plancton gélatineux », qui a pour objectif d'étudier le dynamisme du plancton gélatineux (développement de modèles). Un effort sera fait sur la diffusion de l'information par le biais d'activités éducatives et de communications. S'il n'a pas été possible d'établir avec certitude une corrélation entre ce phénomène de prolifération et un type identifié de pollution, il faut souligner qu'en tout état de cause, des efforts considérables ont été mis en oeuvre depuis plus de trente ans pour réduire les rejets polluants en mer. L'action de la France s'inscrit, bien évidemment, dans le cadre de ses engagements communautaires, mais aussi internationaux et plusieurs instruments juridiques ont incité les États à améliorer leur connaissance des milieux marins et à diminuer les impacts des activités humaines sur ces milieux. Ainsi, les efforts en matière de lutte contre la pollution ont été accrus ces dernières années afin de répondre aux objectifs de la directive-cadre sur l'eau (DCE), qui s'applique aux eaux superficielles, souterraines mais aussi côtières. L'application de cette directive constitue un élément important de la protection du milieu marin, puisque 80 % de la pollution de ce milieu est d'origine tellurique. Par ailleurs, la France collabore avec l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée dans le cadre de la convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses protocoles. Un programme coordonné de surveillance continue et de recherche en matière de pollution de la Méditerranée (MEDPOL) a été élaboré avec des laboratoires et des centres de recherche de l'ensemble du pourtour méditerranéen. Sur la question des proliférations de méduses, le soutien du MEDPOL a notamment permis de lancer de nombreux travaux de recherche, dans le cadre des programmes nationaux de surveillance en France, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Turquie et l'ex-Yougoslavie. Enfin, la directive Stratégie pour le milieu marin, qui a été publiée en juin 2008, va demander un effort supplémentaire pour améliorer notre connaissance et notre gestion de la mer et du littoral, afin de parvenir au bon état écologique des eaux marines. La France, comme les autres États membres, s'engage résolument dans la mise en oeuvre de cette directive, en cohérence avec les actions qui ont été proposées sur ce thème dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57515

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 août 2009, page 8178

Réponse publiée le : 29 décembre 2009, page 12501